

Le 22/09/2020
Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs

Les Conseillers Municipaux

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mardi 29 septembre 2020 à 20h30
Salle des Fêtes

Ordre du jour :

- Règlement Intérieur du Conseil Municipal
- Répartition dérogatoire du FPIC
- Promus-promouvables et création de postes
- Taxe d'Aménagement
- Conventions d'accompagnement du CAUE
 - Aménagement du centre-ville
 - Requalification de deux axes communaux
 - Restructuration des toilettes de la Salle des Fêtes
 - Rénovation des deux écoles publiques
- Renouvellement de l'adhésion à l'offre Groupe de l'UGAP pour la fourniture de gaz
- Exonération de loyer M.Martin et Mme Gérard ostéopathes
- Avenant 5 à la convention de mise à disposition de local pour l'école de musique
- Participation aux frais de destruction d'un nid de frelons asiatiques
- Remboursement des frais de déménagement de Mme Gras locataire du 18 rue des Ormeaux
- Cession de la parcelle AD730 à M.Fouquet
- Subvention d'équipement à l'association Gym Club pour l'achat d'un praticable
- Durée d'Amortissement pour les subventions d'équipement versées
- Subvention exceptionnelle Moto Club Suzerain
- Subvention exceptionnelle Comité des fêtes
- Convention ville étape « La France en courant » 2021
- Convention avec l'Agence Nationale des Titres Sécurisés
- Rapport d'activités de la piscine 2019
- Question et informations diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes salutations distinguées.

LE MAIRE
Emmanuel D'AILLIERES

